



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 7 mars 2018

## Invitation presse

### Le travail temporaire au service de l'insertion des jeunes Signature d'une convention de partenariat

Le Fond d'Assurance Formation du Travail Temporaire (FAF-TT) est un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) spécifique pour les salariés en intérim. Présent sur l'ensemble du territoire national, il dispose d'une antenne dans chaque région dont une dans chaque DOM.

Le FAF-TT a déjà signé une convention nationale avec les partenaires chargés de l'insertion des jeunes, notamment les Missions locales, les Ecoles de la deuxième chance (E2C), le Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA). Il est également en co-fonctionnement avec la Prims' Emploi et le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT).

La Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIECCTE) a été sollicitée par le FAF-TT pour présenter aux différents partenaires de l'insertion en Martinique l'offre de service qui renforce celle des missions locales, E2C, RSMA, en termes de résultats de sorties positives des dispositifs Insertion Jeunes.

Mme Jennifer WEYNACHT, déléguée Inter-Régionale DOM, signataire de la convention, se déplacera spécialement pour l'occasion.

**La presse est invitée à la signature de cette convention,  
ce jeudi 8 mars à 14h30 à la DIECCTE  
Centre administratif Delgres-Route de la Pointe des sables, salle 411**

**Contacts réservés aux médias :**

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972